

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22; et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 55 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. mat.	Express.
4 — 30 — — —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 47 — — —	Poste.	8 — 23 — — —	Omnibus.
9 — 4 — — —	Omnibus.	6 — 11 — — —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 4 minut. matin,	March.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

DISCOURS DE L'EMPEREUR,

Prononcé le 10 septembre, au banquet offert par le commerce de Marseille, en réponse au toast de M. Pustré, président de la chambre de commerce.

Messieurs,

Le banquet offert par la chambre de commerce me procure l'honneur de remercier publiquement la ville de Marseille de l'accueil chaleureux qu'elle a fait à l'Impératrice et à Moi.
Les démonstrations si unanimes d'attachement que nous avons reçues depuis le commencement de notre voyage me touchent profondément mais ne sauraient m'enorgueillir, car mon seul mérite a été d'avoir une foi entière dans la protection divine comme dans le patriotisme et le bon sens du peuple français.
C'est l'union intime entre le peuple et le Souverain qui fait notre force à l'intérieur comme à l'extérieur, et qui nous a permis, malgré de grandes difficultés, de ne jamais arrêter notre marche progressive.
Ce désir du bien, cet élan vers tout ce qui est noble et utile ne sauraient se ralentir aujourd'hui que les circonstances sont plus favorables et que la tranquillité est le vœu de tout le monde.
Si quelques murmures envieux viennent de loin frapper nos oreilles, ne nous en inquiétons pas, ils se briseront contre notre indifférence comme les vagues de l'Océan expirent sur nos côtes.
Travaillons donc de toutes nos forces à développer les ressources de notre pays: les travaux de la paix ont à mes yeux des couronnes aussi belles que des lauriers.
Dans l'avenir de prospérité et de grandeur que je rêve pour la France, Marseille tient naturellement une large place par son énergie et l'intelligence de ses habitants comme par sa position géographique. A proximité du port militaire de

Toulon, elle me semble représenter sur ces rives le génie de la France tenant d'une main l'olivier mais sentant son glaive à son côté.
Qu'elle règne en paix sur cette mer, la cité phocéenne, par la douce influence du commerce; qu'elle civilise, par la multiplication des rapports, les nations barbares; qu'elle resserré les liens des nations civilisées; qu'elle engage les peuples de l'Europe à venir se donner la main sur les rives poétiques de cette mer, et ensevelir dans les profondeurs de ses eaux les fûtes jalouses d'un autre âge; enfin, que Marseille se montre toujours telle que je la vois, c'est à dire à la hauteur des destinées de la France, et un de mes souhaits les plus ardents sera accompli.
Je porte un toast à la ville de Marseille.

On nous annonce que l'entrevue qui doit avoir lieu à Varsovie entre S. M. l'empereur de Russie, S. M. l'empereur d'Autriche et le prince-régent de Prusse, et dont les journaux se sont occupés dans ces derniers temps, est officiellement confirmée.

M. le baron Bernier notre ambassadeur à Naples, va bientôt quitter cette ville pour retourner à Paris, par suite des événements qui viennent de s'accomplir dans l'Italie méridionale. (Le Pays)

Le journal la Presse de Vienne annonce que dans la séance du 10 du conseil de l'empire, M. Masger, président de la chambre de commerce de Vienne, a proposé, à l'occasion des débats sur les budgets du ministère de l'instruction publique et des cultes, la révision du concordat et, comme base fondamentale de cette révision, l'égalité de tous les cultes.

Le conseil de l'empire, approuvant cette proposition, a voté immédiatement, sur le rapport du comité, les deux amendements suivants au budget des cultes:

« Egalité des subventions de l'Etat pour toutes les églises et écoles de n'importe quel culte; égalité complète dans la manière de traiter les différents cultes. »

On mande de Constantinople, le 31 août, que le directeur de l'École militaire, Hussein pacha, a été envoyé en Roumélie avec une lettre du sultan pour le grand-vizir. Sa Majesté ordonne à Koprissi pacha de terminer promptement sa tournée d'enquête et de retourner à Constantinople où des affaires pressantes l'appellent.

On prétend que le grand-vizir ne restera que peu de jours à Constantinople et qu'il se rendra à Paris et à Londres avec pleins pouvoirs du sultan pour yider des questions politiques très-importantes et négocier un nouvel emprunt.

Le prince Couza est attendu à Constantinople. Vély pacha est rentré en grâce et a été nommé gouverneur général d'Andrinople.

Une dépêche de Madrid porte que Leurs Majestés sont parties le 10 septembre à neuf heures et demie pour Alicante et Albacete. L'enthousiasme est grand parmi toutes les populations; on prépare des fêtes magnifiques. — Havas.

AFFAIRES D'ITALIE.

Nous croyons être certains que les troupes piémontaises, obéissant aux ordres du roi Victor-Emmanuel, n'ont fait aucun mouvement nouveau vers le territoire pontifical.

Il est à présumer que les observations adressées au cabinet de Turin par divers puissances ne sont pas tout-à-fait étrangères à l'abstention que nous avons aujourd'hui à signaler.

Les dépêches qui nous parviennent des Marches et de l'Ombrie s'accordent à constater une certaine fermentation dans ces provinces; plusieurs villes se sont insurgées; toutefois, il faut faire la part de l'exagération dans les dépêches qui nous arrivent.

Nos correspondances continuent de nous informer que l'Autriche concentre ses forces sur les frontières de Modène et des Romagnes. Elle se met à défendre vigoureusement toute tentative d'invasion de la Vénétie; mais elle paraît décidée à ne

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD,

PAR M. ANDRÉ BONI.

I.

A une époque où les environs de Paris n'étaient pas fréquentés comme ils le sont aujourd'hui, et où la villégiature constituait un luxe permis seulement aux classes riches, c'est-à-dire vers 1855, les campagnes qui composent ce qu'on appelle la banlieue, et que n'avaient pas encore envahies des légions de Parisiens, étaient loin d'offrir aux regards des promeneurs l'aspect riant et animé qui les caractérise maintenant. A cela près, des villages et des petits bourgs, dont l'origine remonte à plusieurs siècles, habites seulement par des paysans et le petit commerce de chaque localité, la campagne parisienne n'était ornée d'aucune de ces habitations, si nombreuses maintenant, qu'elles forment comme une chaîne non interrompue entre les différents villages, ainsi reliés les uns aux autres par une ceinture animée.

Tous ces déserts d'autrefois sont peuplés, et celui qui, après une vingtaine d'années, parcourait le pays compris entre Paris et le joli village de Ruël, en passant par Asnières, Nanterre et Colombes, ne reconnaîtrait plus certainement ces belles plaines, ces champs fertiles,

ces villas coquettes nées avec le chemin de fer, et dont le nombre a dépassé toutes les prévisions.

Ce besoin, ou, pour mieux dire, cette manie vaniteuse de villégiature, a bien ses inconvénients et ses ridicules, mais à l'époque dont nous parlons, ces débauches bourgeoises, actuellement si fréquentes, n'avaient lieu que dans de très-modestes proportions, et, tout-à-fait différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui; elles puisaient dans leur rareté même un charme qu'elles ont perdu. D'ailleurs l'établissement, alors tout nouveau, de deux ou trois bals publics, l'attrait de ces fêtes non livrées au vulgaire, leur donnaient un cachet que leur ont fait perdre depuis l'invasion de la foule et ses grands eclats.

Il y avait alors à Ruël, joli village situé au pied des collines de Bougival et célèbre par les souvenirs de l'impératrice Joséphine, un modeste cabaretier qui, poussé par de vagues bouffées d'ambition, avait eu l'idée de joindre à son débit de vins et liqueurs la confection de certains plats d'une délicate facile, ainsi qu'il le disait, tels que poulets rôtis, longues de veau froid, accompagnés de la salade classique.

Ces premiers efforts du père Bernard avaient été couronnés de succès; tous les dimanches son cabaret, à l'enseigne du *Cœur-Volant* (le peintre avait représenté deux jeunes filles se renvoyant sur leurs raquettes un cœur percé d'une flèche, était le rendez-vous des bonnes du voisinage que leurs maîtres envoyaient à la recherche d'un appoint pour le dîner, et de paysans qui, peu à peu, avaient pris l'habitude de joindre à leur consommation

hebdomadaire de gros bleu, d'abord un morceau sur le pouce, puis plusieurs morceaux sur la table; peu à peu ils vinrent y dîner en famille, à la grande satisfaction du père Bernard et de sa femme, rude ménagère, qui prit la direction de la cuisine, laissant à son mari le soin d'abreuver les pratiques chaque jour plus nombreuses du *Cœur-Volant*.

Pendant l'hiver de 1852 à 1853, l'honnête cabaretier, prévoyant le développement que la saison prochaine ne pouvait manquer d'apporter à son débit, profita du bas prix des terrains pour acheter un lot de quelques cents mètres à la suite de son jardin, désormais trop petit. Il avait projeté d'y faire construire de petites tonnelles en lattes où pousseraient des plantes grimpantes, et d'y placer des tables pour les consommateurs. Sa femme, songeant aux jeunes filles du village, eut l'idée triomphante d'y installer un bal champêtre; mais une pareille innovation, pour remplir les conditions de réussite qu'elle devait nécessairement comporter, voulait être mûrement réfléchie. Il fallait offrir, en effet, aux futures pratiques du nouvel établissement, des satisfactions dont l'expérience seule pouvait donner l'idée à ces braves gens. Pour atteindre ce but important, le ménage Bernard résolut de faire le voyage d'Auteuil, célèbre par un bal qui attirait les environs et Paris lui-même.

Par une belle journée d'hiver, les deux époux, laissant à leur premier et unique garçon le soin du cabaret, monterent bravement dans la voiture qui faisait le service de Ruël et de Bougival à Paris, et, après un voyage

tenir compte que d'une attaque directe contre ses possessions. (Le Pays.)

Turin, 10 septembre. — La députation des Marches et de l'Ombrie est arrivée à Turin; elle sera reçue demain par le roi.

On mande de Bologne sous la date du 9, que les pontificaux, au nombre de 2,000, sont arrivés à Sinigaglia et se sont dirigés vers Urbino, qui se préparait à se défendre.

Deux compagnies de mercenaires allemands sont arrivées à Fano avec deux pièces de canon. On annonce d'autres mouvements de troupes.

Turin, 10 septembre. — Bologne, 10 au soir. — Urbino s'est fortifié et a proclamé l'annexion aux Etats du roi Victor-Emmanuel. Les troupes pontificales, découragées, se retirent sans résistance, mais en se livrant à des actes de férocité. L'état de siège a été proclamé à Fano, Sinigaglia, Pesaro; 5,000 mercenaires autrichiens sont arrivés à Sinigaglia. Le consul sarde a été obligé de quitter Ancône. — Havas.

Le journal les *Nationalités* publie ce qui suit :

« On annonce que l'entrée de nos troupes dans les Etats-Romains, qui devait avoir lieu aujourd'hui même, est ajournée d'un jour ou deux.

« M. de la Minerva, ancien ambassadeur sarde à Rome, a reçu l'ordre de partir aujourd'hui même en mission pour les Etats-Romains. On suppose qu'il est porteur de l'ultimatum de notre gouvernement. »

L'Italie nouvelle se dit en mesure de renseigner exactement les lecteurs sur le mouvement des troupes piémontaises; nous lui empruntons ce qui suit :

« Le quatrième corps, commandé par le général Ciaffini, et qui avait son quartier-général à Bologne, a commencé un mouvement de concentration à travers l'Emilie, pour se rapprocher de la Cattolica. Forlì, qui était le siège du quartier-général de la septième division, va devenir celui du quartier-général de cette partie de l'armée qui se compose de la quatrième division (régiments de la reine 9 et 10, de Savoie 11 et 12), de la septième (Come 23 et 34, Bergamo 25 et 26) et de la treizième (Pistoja 35 et 36, et Parme 49 et 50), de 6 bataillons de bersagliers, des trois régiments de lanciers (Novare, Milan et Victor-Emmanuel), des 9 batteries d'artillerie de campagne et des 3 compagnies du génie.

« Le quartier-général du premier corps soit le mouvement du quatrième et se transporte d'Alexandrie à Plaisance.

« La brigade piémontaise (3 et 4 rég.), et Aoste (5 et 6) de la seconde division, qui fait partie du premier corps d'armée, en a été détachée et dirigée en toute hâte par la voie ferrée d'Alexandrie à Gênes.

« La garnison même de Turin, qui se compose aujourd'hui du régiment de Savoie cavalerie, de trois bataillons de bersagliers et du second régiment de la brigade du roi, va se mettre en mouvement pour se rapprocher du premier corps, comme faisant partie du cinquième.

« Hier au soir, tous les postes de la ville, comme nous l'avons dit, ont été remis à la garde nationale,

dont la lenteur était loin de faire présager les rapidités actuelles; ils descendirent à la place du Palais-Royal, centre ordinaire où venaient aboutir les différents modes de locomotion de la banlieue.

La gondole de Pa-sy, stationnant au coin de la rue Valois-Balavé, était près de partir; en un rien de temps Bernard et sa femme grimpèrent dans l'intérieur. Une heure après ils parcouraient, non sans une secrète émotion, l'établissement fameux dont ils enviaient la fortune.

Le père Bernard avait l'intelligence de ses intérêts; il comprit vite et bien ce qu'il fallait pour attirer chez lui la clientèle mêlée de paysans et de grisettes à laquelle il aspirait; il grava soigneusement dans sa tête le modèle général de l'établissement d'Auteuil, avec les modifications que rendait nécessaires une disposition différente du terrain. Aussitôt de retour à Rueil, le hardi spéculateur se mit à la besogne d'après les plans qu'il avait combinés.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette édification célèbre, qui fit plus parler à Bougival et à trois lieues à la ronde que ne le firent jamais les jardins suspendus de Semiramis. Toujours est-il que le premier dimanche de mai 1853, le cabaretier du *Cœur-Volant*, devenu le restaurateur de l'endroit, inaugura le nouvel établissement et la salle de bal champêtre au milieu d'une foule du meilleur augure.

Pour cette circonstance solennelle, le personnel du *Cœur-Volant* avait été augmenté dans de fortes propor-

et aujourd'hui on assure que toutes les troupes ont dû partir. Il est à présumer qu'elles se porteront sur Alexandrie, qui, d'après le mouvement exécuté par le premier corps, paraît destinée à devenir le quartier-général du cinquième. »

L'Opinion rapporte les bruits qui circulent, et, loin de les démentir, elle les confirme indirectement. A la suite d'un long article destiné à justifier l'intervention piémontaise, le journal ministériel annonce, sous forme de nouvelles, qu'une vive agitation règne à Rimini et dans le reste des Etats-Romains. On n'a pas manqué, dit une correspondance, de remarquer cette agitation à jour fixe, qui combine ses mouvements avec celui des armées et manœuvre avec tant de précision. M. de Cavour cherche à atteindre un but noble et patriotique. Il veut assurer l'indépendance de son pays et asseoir sa nationalité sur la base solide de l'unité; mais beaucoup de gens à Turin craignent que l'impatience du résultat ne l'aveugle quelquefois sur le choix des moyens. — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous empruntons à la correspondance du *Pays* le passage suivant sur le séjour à Marseille de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

La physionomie de Marseille est plus bruyante encore, plus animée que la veille, la foule augmente, on se croirait à Paris un jour de grande fête populaire.

Leurs Majestés sont sorties à dix heures en voiture découverte pour aller entendre la messe à Notre-Dame-de-la-Garde, élevée au sommet d'une colline qui domine Marseille, la colline Bonaparte.

Notre-Dame-de-la-Garde est en Provence ce qu'est à Lyon Notre-Dame-de-Fourvières.

C'est une église consacrée aux pèlerinages religieux et remplie comme Fourvières d'exvoto et d'inscriptions qui témoignent du culte et de la foi des fidèles.

Dès 7 heures du matin, les rues qui conduisent à Notre-Dame-de-la-Garde étaient envahies par la foule. Du haut de la colline Bonaparte on aurait dit des flots humains qui envahissaient ce côté de la ville.

Le passage de LL. MM. à travers cette foule a provoqué des bravos, des acclamations dont on ne peut se faire une idée. Arrivées au haut de la colline, LL. MM. se sont arrêtées un moment pour jouir du coup d'œil qu'on aperçoit de ce point.

Marseille et sa rade et les îles qui l'entourent apparaissent très-distinctement à la vue et offrent un splendide panorama.

Mgr de Mazenod, avec tout son clergé, attendait Leurs Majestés à l'entrée de l'église. Le vénérable prêtre les a conduites processionnellement jusqu'à l'estrade qui avait été disposée pour les recevoir, et l'office divin a commencé au milieu du plus grand recueillement.

Après la messe, Leurs Majestés ont visité les travaux de réparations qu'on fait à l'église et se sont entretenues longuement avec Mgr de Mazenod.

Un gargon et un domestique prétaient à l'ancien serviteur de Bernard un concours auquel manquait beaucoup d'expérience, mais qui suffisait cependant aux plus urgentes nécessités. Il faut le dire, ce fut un grand jour, surtout pour les époux Bernard, endimanchés comme les circonstances le comportaient et qui reçurent tout le long du jour les compliments et les félicitations joyeuses de tous.

Mais le soir l'enthousiasme ne connut plus de bornes lorsque, vers huit heures, les lanternes allumées, les tables entourées de convives prenant le frais sous de jolies tonnelles couvertes de feuillages et de fleurs, le chef d'orchestre eut donné à ses six musiciens le signal de la première contredanse, enfin, lorsque les quadrilles formés, une trentaine de jeunes gens et de jeunes filles s'élançèrent sur un terrain bien nivelé, et se livrèrent à des danses surveillées par le garde champêtre. Alors, l'auteur de toutes ces merveilles, le père Bernard, qui avait tout créé, tout préparé, tout surveillé, prit le bras de sa femme, et lui montrant ce spectacle longtemps rêvé et gros de riches promesses, il ne put résister à un mouvement d'orgueil bien pardonnable, et pendant qu'une larme brillait à sa paupière.

— Tiens, lui dit-il, regarde-moi tout ça et dis-moi si nous n'avons pas là du pain pour nos vieux jours. Et sans attendre la réponse de sa femme, il lui donna sur la joue le plus sonore et le plus campagnard des baisers.

Le fait est que pour un bal champêtre, pour une guinguette à peine civilisée, les choses avaient été bien fai-

Elles sont ensuite retournées à la préfecture. Le retour au milieu de cette foule nombreuse a obligé le cortège impérial à ralentir sa marche.

Le correspondant du *Messenger du Midi*, rendant compte de la visite de Leurs Majestés à l'Eglise de Notre-Dame-de-la-Garde, après avoir parlé du discours prononcé par Mgr de Mazenod, continue en ces termes :

S. M. l'Empereur a répondu d'une voix ferme quelques paroles que je résume ainsi :

« C'est avec bonheur que je viens au milieu de vous me mettre sous la protection de la Reine des cieux, dans le sanctuaire qui lui est consacré. Je vous remercie, Monseigneur, des paroles bienveillantes que vous nous adressez. Il y a près de dix ans, je me trouvais au milieu de vous; depuis, Marseille est devenue chaque jour plus prospère. A cette époque, je posais la première pierre de la cathédrale et j'invoquais vos prières; aujourd'hui encore j'y ai recours. Je vais de mon côté prier Dieu pour la prospérité de la France et de votre ville. »

— Un simple ouvrier terrassier vient d'indiquer à la ville de Paris le curieux moyen de préserver de la rouille les conduites d'eau et de gaz placées en terre. Il a remarqué que partout où ces conduites traversaient des terrains composés de terres calcaires, les conduites se rouillaient promptement et que des gangues considérables s'y attachaient, tandis que les mêmes tuyaux qui traversaient des terrains argileux ne s'oxydaient pas ou presque pas. C'est en entourant de terre argileuse les conduites que notre brave ouvrier les préserve de la rouille. Ce service rendu à la ville de Paris est d'une telle importance que le conseil municipal reconnaissant a décidé, dit-on, qu'il ferait une pension viagère à l'inventeur de 1,000 fr. ou de 1,500 fr.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Saumur présentait le second jour de courses un aspect encore plus animé que le premier. Beaucoup d'étrangers accourus pour le carrousel de lundi étaient restés pour assister aux courses de mardi, et circulaient le matin dans notre ville. Aussi notre hippodrome a-t-il été non moins brillant que dimanche. Les équipages, en grand nombre, avaient pris place dans l'enceinte des cordes, et dès une heure les tribunes étaient garnies de dames parées des plus riches toilettes.

Les courses ont été admirables; pas un accident n'a attristé la fête; à l'arrivée, le vainqueur était accueilli par les bravos et les hurras qui se confondaient avec les accords de la musique de l'Ecole venue pour célébrer les triomphes.

Puisque nos fêtes hippiques se sont terminées avec un si beau succès, nous devons en rendre grâce, au nom de tous, à la commission. On n'oubliera pas ce qu'il a fallu de résolution, de fermeté, de dévouement même pour les maintenir et pour combattre certains mauvais vouloirs. Chaque commissaire en cette circonstance a apporté son contingent de zèle et d'activité, et leurs efforts ont été dignement couronnés dimanche et mardi.

tes, et sans égaler peut-être en magnificence le fameux bal d'Auteuil, l'établissement du père Bernard pouvait déjà compter pour l'un des plus importants dans un rayon de cinq à six lieues. Outre la salle d'entrée où l'on n'avait fait autre chose que récréer les murs et ajouter quelques cadres à la légende de *Geneviève de Brabant* et de *Crédit est mort*, il y avait sur le derrière, et donnant aussi au jardin, deux pièces assez grandes séparées par un couloir.

Ces deux pièces prenaient jour sur le jardin par des portes vitrées qui offraient de grandes facilités à la circulation, et autour desquelles on avait disposé des tables afin que les consommateurs puissent jouir du coup-d'œil féerique du bal.

Cette partie, la plus importante de l'établissement, avait été, ainsi que nous l'avons dit, tout-à-fait soignée par maître Bernard. Figurez-vous un assez vaste parallélogramme divisé en deux zones très-distinctes: le jardin proprement dit, coupé par des allées semées de sable fin; puis la salle de bal, qui comprenait également les tonnelles à l'ombre desquelles les pères, les maris et les mamans faisaient tapisserie en charmant leurs loisirs par une large consommation de vin de Suresnes, la gloire des environs. Il y avait, en outre, autour de l'espace occupé par les danseurs, une rangée de banquettes destinées à la partie active de la société qui, dans les entr'actes des quadrilles, y venait reprendre de nouvelles forces.

(La suite au prochain numéro.)

Voici le résultat des courses :

1^o Prix des Haras, 1,500 fr.,

Pour chevaux entiers et juments, de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France : — 4,200 mètres en une épreuve. (Conditions générales de l'arrêté ministériel du 17 février 1853.)

Cette course a été très-jolie, deux chevaux étaient engagés.

Nuncia, à M. de la Grange, montée par *Hearden*, est arrivée première.

Vert-Galant, à M. de la Marre, est arrivé second.

2^o Prix de la ville de Saumur, 2,500 fr. (omnium),

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, de l'arrondissement de l'Ouest et de la division du Midi. — Poids : 3 ans 52 kil. 1/2, 4 ans 60 kil., 5 ans 62 kil., 6 ans et au-dessus 63 kil. — Tout cheval ayant gagné en un ou plusieurs prix 1,500 fr., entrées comprises, portera une surcharge de 1 kil., 2,500 fr., 2 kil., 4,000 fr., 3 kil., 5,000 fr., 4 kil. — Tout cheval ayant couru et n'ayant pas reçu 1,000 fr., comme arrivé premier ou deuxième dans une course publique, recevra une modération de poids de 2 kil. — Entrée, 100 fr., moitié forfait, le second doublera son entrée. — Distance : 2,500 mètres en une épreuve.

Quatre chevaux étaient engagés.

Arrivé premier, *Réséda*, à M. J. Boulton.

Arrivé deuxième, *Pharaon*, à M. de Baracé.

Réséda a longtemps été le troisième ; au dernier tour il a gagné du terrain et est arrivé premier d'une demi-longueur.

3^o Course de haies, un objet d'art,

Pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 4 à 7 ans inclusivement, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest. (Conditions de l'arrêté ministériel du 3 mai 1856.)

Un seul cheval étant engagé et n'étant pas dans les conditions, cette course n'a pas eu lieu.

4^o Objet d'art,

Pour MM. les officiers d'instruction, montant des chevaux de carrière ; — (6 haies à franchir.)

Cette course a été très-intéressante. Cinq chevaux étaient engagés.

Arrivé premier, *Coco*, monté par M. Latour.

Arrivée seconde, *Clara*, monté par M. Gaillard.

5^o Objet d'art,

Pour MM. les sous-maîtres de manège de l'École impériale de cavalerie, montant des chevaux de carrière.

Six chevaux étaient engagés.

Arrivé premier, *Alma*, monté par M. Ezemard.

Arrivé second, *Caribert*, monté par M. Mallet.

6^o Objet d'art,

Pour MM. les sous-officiers d'artillerie, sur leurs chevaux d'armes chargés ; — (8 haies à franchir.)

Cette course a été parfaitement menée :

Quinze chevaux étaient en ligne au départ. Plusieurs se sont dérobés aux obstacles.

Fermière, monté par M. Bricka, est arrivée première, et *Tamarin*, monté par M. Lacroix, est arrivé second.

6^o Steeple-chase (gentlemen-riders) Handicap, 1,000 fr. offerts par les officiers de l'École impériale de cavalerie,

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée, 50 fr. ; le second doublera son entrée. — Les engagements pour cette course ont été remis au secrétariat du *Jockey-Club*, 30, rue de Grammont, chez M. GRANDHOMME, jusqu'au 20 août, avant 4 heures du soir. Les poids ont été publiés le 30 août.

Cette course a excité le plus grand intérêt. Elle a été menée avec beaucoup d'habileté. Quatre chevaux étaient engagés.

Pacha, à M. de Lignières est arrivé premier.

Naughty-boy est arrivé second. *Brassia*, troisième.

La lutte a été très-sérieuse. *Pacha* a gagné d'une demi-longueur.

Le quatrième cheval, *Dread-not* a surpris tout le monde par ses bonds ; en peu de temps il a pris beaucoup d'avance ; malheureusement son jockey parcourant le turf pour la première fois s'est trompé au second tournant.

COURSES DE TOURS.

11 octobre 1860.

(GENTLEMEN RIDERS).

1^o Prix de la Société des Courses (prix à réclamer).

1,000 fr. ajoutés à la moitié des entrées, l'autre moitié au second, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, dont la généalogie est tracée au Stud-Book anglais ou français. Entrées 50 fr. ; poids : trois ans, 64 kil. ; quatre ans, 71 kil. ; cinq ans et au-dessus, 74 kil. Les chevaux hongres

et les juments porteront 1 kil. 1/2 de moins. Les chevaux nés en Angleterre porteront 3 kil. de surcharge. Le gagnant pourra être réclamer pour 4,000 fr., d'après le mode adopté par la Société d'encouragement.

Les chevaux indiqués dans la lettre d'engagement, comme pouvant être réclamer pour 3,000 fr., recevront 3 kil., pour 2,000 fr., 4 kil., pour 1,000 fr., 6 kil. Distance : un tour, 1,800 mètres environ (en partie liée).

2^o Poule des Hacks. 600 fr. ajoutés à une poule de 50 fr. chaque, pour chevaux de toute espèce, de trois ans et au-dessus, servant comme hacks, chevaux de chasse ou d'armes, appartenant à des gentlemen ou à des officiers, n'ayant pas été dans une écurie d'entraînement depuis le 1^{er} juin et n'ayant pas couru montés par un jockey de profession depuis cette époque ; poids : trois ans, 62 kil. 1/2 ; quatre ans, 68 kil. ; cinq ans et au-dessus, 71 kil.

Tout cheval ayant gagné dans l'année une poule de Hacks ou une course de gentlemen de la valeur de 500 fr., portera 2 kil. de plus ; de 1,000 fr., 3 kil. de plus ; de 2,000 fr., 7 kil. de plus. Ne sera pas admis tout cheval qui aurait gagné en 1859 ou en 1860 une course de jockeys de 2,000 fr. Le second sauvera sa mise. Distance : deux tours, 3,500 mètres environ. Trois chevaux partant ou pas de course.

3^o Prix du chemin de fer (Courses de Haies) (Handicap). 800 fr., dont 500 offerts par la C^{ie} du chemin de fer d'Orléans et 300 fr. par la Société des courses, pour chevaux de tout âge, toute espèce et tout pays ; entrée 50 fr., moitié forfait s'il est déclaré le samedi 1^{er} octobre, avant quatre heures du soir. Le 2^o retire son entrée. Distance : 2,400 mètres environ et 6 haies.

4^o Steeple-Chase. (Handicap). 1,000 fr. pour chevaux de tout âge, de tout pays ; entrée 100 fr., moitié forfait, s'il est déclaré le samedi 1^{er} octobre, à 4 heures du soir. Le deuxième recevra 200 fr. sur les entrées. Distance : 4,000 mètres environ.

5^o Courses de chevaux de chasse. (Courses d'obstacles). 500 fr. pour chevaux de toute espèce (chevaux de pur sang exclus), chassant habituellement dans le département d'Indre-et-Loire ou appartenant depuis le 20 août 1860 à des propriétaires de ce département, ou à des officiers y tenant garnison.

Sera exclu de cette course tout cheval ayant couru en 1860.

Les commissaires chargés de recevoir les engagements seront exclusivement juges de la qualification des chevaux.

Distance : 3,000 mètres environ. Poids commun, 75 kil. Entrée, 20 fr. pour le second.

Quatre chevaux partant ou pas de course.

Pour le prix de la Société et la Poule des Hacks, les engagements seront reçus jusqu'au samedi 1^{er} octobre avant quatre heures du soir, au *Jockey-Club* et à Tours.

Pour la Course de Haies et les Steeple-Chase, les engagements seront reçus jusqu'au mercredi 26 septembre, avant quatre heures du soir, au *Jockey-Club* et à Tours. Et pour la Course de chevaux de chasse à Tours jusqu'au 5 octobre, quatre heures du soir.

Les poids seront publiés au secrétariat du *Jockey-Club*, le samedi 27 septembre, à quatre heures du soir.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 11 septembre. — Le Roi a reçu aujourd'hui la députation de l'Ombrie et des Marches ; acceptant la protection demandée, il a ordonné à ses troupes d'entrer dans ces provinces. Voici sa proclamation :

« Soldats ! Vous entrez dans les Marches et l'Ombrie pour restaurer l'ordre civil dans des villes désolées, pour donner aux peuples la liberté d'exprimer leurs propres vœux ; vous n'avez pas à combattre des armées puissantes, mais seulement à délivrer de malheureuses provinces italiennes de la présence de compagnies d'aventuriers étrangers. Vous n'allez pas venger des injures faites à moi ou à l'Italie ; mais bien empêcher que les haines populaires ne se déchaînent contre les oppresseurs. Vous enseignerez par votre exemple le pardon des offenses et la tolérance chrétienne à ceux qui comparent l'amour de la patrie italienne à l'islamisme. En paix avec toutes les grandes puissances, éloigné de toute provocation, j'entends faire disparaître du centre de l'Italie une cause continuelle de troubles et de discordes ; je veux respecter le siège du chef de l'Eglise, à qui je suis toujours prêt à donner, d'accord avec les puissances alliées et amies, toutes garanties d'indépendance et de sécurité que ses aveugles conseillers ont espéré en vain du fanatisme de la secte méchante qui conspire contre mon autorité et contre la liberté de la nation.

« Soldats ! on m'accuse d'ambition. Oui ! j'ai celle de restaurer les principes d'ordre moral en Italie et de préserver l'Europe de dangers continuels de révolution et de guerre. »

Bologne, 11 au soir. — Fossombrone a été attaqué. Les habitants ont succombé sous la supériorité numérique de l'ennemi. Les troupes mercenaires ont renouvelé les massacres de Pérouse. Cette nouvelle a décidé Cialdini à franchir la frontière.

Vienne, 11 septembre. — On assure que les ambassadeurs d'Autriche, de Russie et de Prusse, accrédités près le roi de Naples, ont reçu l'ordre de se rendre de Naples à Gaète.

Nous apprenons que M. le général comte de Goyon va reprendre le commandement des troupes françaises à Rome ; le général a dû quitter Paris mercredi soir pour se rendre en Italie. On annonce que le 7^e régiment d'infanterie de ligne vient de recevoir l'ordre de partir pour Rome. Il est question de l'envoi d'un autre régiment et d'une batterie d'artillerie.

L'armée du général de Lamoricière se concentre sur Ancône.

La *Patrie* et le *Pays* annoncent que les diverses puissances viennent de protester contre l'entrée des Piémontais dans les Etats de l'Eglise. Elles regardent ce fait comme une atteinte portée au droit des gens. — Havas.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice se sont embarqués lundi soir sur l'*Aigle*, qui a levé l'ancre le lendemain à cinq heures du matin.

La flottille impériale est arrivée en rade de Toulon à neuf heures, et a été saluée par l'artillerie des bâtiments et des forts. (Moniteur.)

ETAT-CIVIL du 16 au 31 août 1860.

NAISSANCES. — 16, Maurice Bignon, rue de la Comédie ; — 17, Edouard Lemer, rue de la Fidélité ; — 20, Eugène Rossignol, rue Saint-Jean ; — 21, Michel-Germain Tapic, rue Saint-Nicolas ; — 23, Alexandre-Emile Jamin, place Saint-Pierre ; — Sophie-Julia David, rue de la Petite-Douve ; — 24, Pauline Ruisseau, au Petit-Puy ; — 25, Louise-Marguerite Jouvanelle, rue des Potiers ; — 27, Valentine-Louise Trevers, rue Braud ; — 28, Léonie-Augustine-Marie Lecoq, rue de la Tonnelle ; — Augustine-Renée Delarne, rue de Bordeaux ; — 29, Marie-Augustine-Joséphine Bouton, au Petit-Puy ; — Joséphine-Thérèse-Marie-Marguerite Barbin, rue du Champ-de-Foire ; — 32, Eugénie Largeau, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Georges-Théodore Peltier, rue de la Visitation ; — Raoul-Ludovic-Félix Blandin, rue des Capucins.

(La fin au prochain numéro.)

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 8 septembre.

Revue politique de la semaine. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice. — Courrier de l'étranger. — Causerie dramatique. — Lettres curieuses sur la Cochinchine. — Chronique musicale. — La Sicile. — Chronique littéraire. — Sur les bords du Rhin. — Expédition de Chine. — Un mois au couvent, nouvelle (suite). — Abd-el-Kader. — En canot (suite). — La marée du 15 septembre. — La Turquie actuelle. — La statue de M^r affre archevêque de Paris.

Gravures : Voyage de Leurs Majestés ; l'Impératrice tissant une fleur au palais de la chambre du commerce de Lyon. — Revue des médaillés de Sainte-Hélène. — Entrée de Leurs Majestés à Chambéry. — Défilé des députations des communes de Savoie devant Leurs Majestés. — Attaque du *Monarca* par le *Veloce*. — Occupation de la place de l'Eglise à Reggio. — La garnison napolitaine sur le quai de Reggio. — Expédition en Chine : prise en possession de la presqu'île de Tchou-fou. — Entrée du prince de Galles à Saint-Jean de Terre Neuve.

Supplément : Voyage de Leurs Majestés ; les enfants des salles d'asile devant la fontaine des Eléphants à Chambéry. — Passage de Leurs Majestés dans la ville d'Aix. — Leurs Majestés se rendant à l'évêché et à la cathédrale d'Annecy. — Illuminations à Annecy. — Vue général d'Annecy. — Le lac d'Annecy, fête vénitienne. — M^r Affre, archevêque de Paris, statue de M. Auguste Barre. — Rébus.

BOURSE DU 11 SEPTEMBRE

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 68 00

4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Ferme à 93 75.

BOURSE DU 12 SEPTEMBRE

5 p. 0/0 baisse 13 cent. — Ferme à 67 85.

4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Ferme à 93 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e MAURICE U, huissier
à Saumur.

VENTE

Par suite de saisie gagerie.

Le samedi 15 septembre 1860, à midi précis, il sera, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, procédé à la vente publique aux enchères du mobilier saisi sur le sieur BARREAU, cabaretier, rues Saint-Nicolas et de la Fidélité, lequel consiste en batterie de cuisine, ustensiles de cabaretier, verres de toute espèce, tables, chaises, tabourets, pendule, lits, commode, buffet, armoire en noyer, draps, serviettes, essuie-mains, chaises en noyer, vêtements à usage d'homme et de femme, etc.
On paiera comptant, et 5 centimes par franc. (443)

A VENDRE

OU A LOUER

UNE JOLIE MAISON,

Située rue de l'Hôtel-Dieu.

Cette maison consiste en : au rez-de-chaussée, cinq pièces; au 1^{er} étage, quatre chambres; vastes greniers sur le tout; cave, cour, jardin.
S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, ou à M. MARQUIS, boulanger à Nautilly. (444)

A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand-rue, ou à M. Clouard, notaire.

M^e MAUBERT, huissier, demande UN CLERC de suite. (414)

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

Il a été perdu une CHIENNE blanche, avec des taches noires sur les reins, oreilles noires; répondant au nom de Flore.

La reconduire à M. DEUSSE, François, aux Ulmes. (431)

UNE MAISON DE BLANC

Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Quincaillerie demande un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, âgé de trente ans, désire trouver un ou deux chevaux à soigner à Saumur.

S'adresser rue Beaurepaire, Café Parisien. (421)

Une maison de Saumur demande un petit jeune homme, ayant une belle écriture et connaissant bien le français. S'adresser au bureau du journal.

M. SIMON, huissier à Saumur, demande un CLERC.

Il donnera la préférence à un jeune homme qui sortira de classes aux vacances prochaines. (347)

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de L'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8^o, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Approuvés par l'Académie impériale de Médecine
Pour éviter les contrefaçons dont ils sont l'objet,
Il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

PILULES PURGATIVES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose, des catarrhes, de l'asthme, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques et dans tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins. *Vallet*
3 fr. le Flacon. — 1 fr. 50 le 1/2 Flacon.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN

Seul moyen d'administrer à doses fixes l'Ether dont l'usage est si efficace contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et tous les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse. *Clertan*

PASTILLES, POUDRE DU D^r BELLOC

Par l'emploi de ce charbon tout spécial, l'appétit revient et la constipation disparaît chez les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez celles dont la digestion ne s'opère qu'avec difficulté. *Dr Belloc*

POUDRE DE ROGÉ

PURGATIF AINSI QU'UN ACREABLE

On prépare soi-même avec un flacon de Poudre de Rogé une excellente limonade au citrate de magnésie, qui purge aussi bien que l'eau de Seignin, et dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. *Rogé*

DEPOSITAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE :

MM. MENIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beaufort; HOSSARD, à Châteaufort-sur-Sarthe; A. BONTEMPS, à Cholet; MAILLET, à Boué-la-Fontaine; DAMICOURT, à Saumur. (283)

BUREAUX, Rue St-Joseph, 20, A LYON.

LA FRANCE

ABONNEMENT :
Un an, . . . 9 fr.
Six mois . . . 5

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dus à la plume d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

5 FRANCS PAR AN

La Toilette de Paris, charmant Journal de Modes paraissant deux fois par mois (24 fois dans l'année), et donnant chaque fois une belle gravure coloriée à l'aquarelle, — tous les trois mois une planche de patrons de grandeur naturelle et les broderies les plus nouvelles. On peut, moyennant 1 fr. 25, recevoir francs de port les patrons qu'on désire: ces patrons sont de grandeur naturelle, tout découpés et tout prêts à être montés.

La Toilette de Paris n'a que deux ans d'existence, et elle compte déjà SIX MILLE ABONNÉS.

On peut acheter les numéros, au prix de 15 centimes, chez les marchands de publications pittoresques.

Pour s'abonner, envoyer un bon de poste de 5 francs à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère.

LES ABONNEMENTS NE SE FONT PAS POUR MOINS D'UN AN, ET ILS PARTENT TOUS DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,